



A retenir

Abricotier, Pêcher, Prunier, Amandier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : éliminer les arbres contaminés

Moniliose sur fleurs – Fusicoccum : période à risque en cours

Pêcher

Cloque : période à risque en cours ;

Thrips : présence très faible ;

SOMMAIRE

Abricotier

Amandier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON, Sud
Amandes, exploitants
observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

ABRICOTIER

• Stade phénologique

Colorado, Solédane floraison début chute des pétales, Lady Cot stade D, Bergeval, Anegat, Kioto stade C



• Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa*

Observation : aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : le stade de sensibilité débute dès le stade E avec un stade F (floraison) très sensible ; les prévisions climatiques annonçant un redoux avec de fortes pluies sont très favorables aux contaminations. Le risque est élevé pour les variétés sensibles et ayant atteint le stade floraison.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger.

• Enroulement Chlorotique de l'abricotier - Psylle du prunier - *Cacopsylla pruni*

Observation : des arbres présentant les symptômes de l'ECA sont observés régulièrement sur les différents bassins de production. Le psylle en est le vecteur.

Évaluation du risque : la période de de transmission est propice, le risque est donc élevé pour les vergers présentant les symptômes.

Gestion du risque : mise en place d'une barrière physique à l'aide d'argile.

AMANDIER

- **Stade phénologique**

Stade début floraison pour l'ensemble des variétés ;

- **Fusicoccum - *Fusicoccum amygdali***

Observation : la période de sensibilité est en cours ;

Évaluation du risque : le risque est moyen à élevé selon l'avancement végétatif ; la pression est d'autant plus forte que l'inoculum est présent dans le verger. Les conditions climatiques prévisionnelles (pluies) sont favorables aux contaminations.

Gestion du risque : éliminer les rameaux secs lors de la taille

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade C à fin chute des pétales pour les variétés précoces ; le stade pointe verte est atteint pour l'ensemble des variétés à ce jour.



- **Cloque - *Taphrina deformans***

Observation : aucun symptôme observé à ce jour.

Évaluation du risque : toutes les variétés ayant atteint le stade pointe verte, le risque est élevé pour l'ensemble des variétés. Les conditions climatiques prévisionnelles (épisodes pluvieux et redoux) sont favorables aux contaminations. La période de sensibilité s'étend jusqu'au stade « étalement des feuilles ».

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : le stade de sensibilité débute dès le stade E avec un stade F (floraison) très sensible ; les prévisions climatiques annonçant un redoux avec de fortes pluies sont très favorables aux contaminations. Le risque est élevé pour les variétés sensibles et ayant atteint le stade floraison.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger.

- **Thrips - *Thrips meridionalis***

Observation : les battages réalisés indiquent la présence de thrips sur les secteurs de Casinca et San Giuliano : leur présence est toutefois très rare : 1 thrips pour 50 battages.

Évaluation du risque : les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) ne sont guère favorables à ce ravageur. Le risque reste moyen. Il est nécessaire toutefois de rester vigilant en particulier sur les parcelles à historique et pour les variétés sensibles (nectarines et les variétés de pêches à peau lisses).

- **Pucerons**

Observation : aucun foyer observé à ce jour.

Évaluation du risque : même si les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) n'étaient guère favorables, la période d'éclosion débute. Le risque est faible. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Prunier : Fortune stade D-E avec présence des premières fleurs, Catalina stade C,



- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : la période à risque débute à peine ; les prévisions climatiques annonçant un redoux avec de fortes pluies sont très favorables aux contaminations. Le risque est faible à moyen pour les variétés débutant le stade floraison.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger.

- **Psylle du prunier - *Cacopsylla pruni***

Observation : des arbres présentant les symptômes de l'ECA sont observés régulièrement sur les différents bassins de production. Le psylle en est le vecteur.

Évaluation du risque : la période de transmission est propice, le risque est donc élevé pour les vergers présentant les symptômes.

Gestion du risque : mise en place d'une barrière physique à l'aide d'argile.

- **Pucerons**

Observation : aucun foyer observé à ce jour sur les parcelles de référence.

Évaluation du risque : même si les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) n'étaient guère favorables, la période d'éclosion débute. Le risque est faible. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

PREVISION METEO (Source Météo France)

| | Jedi 1 ^{er} mars | Vendredi 2 mars | Samedi 3 mars | Dimanche 4 mars | Lundi 5 mars | Mardi 6 mars | Mercredi 7 mars |
|------------------------------|---|---|---|---|--------------|--------------|-----------------|
| Haute Corse/ Corse du Sud |  |  |  |  | | | |
| | Temps médiocre ; fortes pluies sur la côte Est ; hausse des températures | Temps maussade, plus clément sur la façade orientale ; le risque d'averses persiste | | Temps très nuageux avec risque d'averses ; vent de Sud à Sud-Ouest modéré | | | Temps variable |

Pour la période de dimanche et lundi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)

La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.